



Sierre, le 5 juillet 2024

## **POINT PRESSE - VENDREDI 5 JUILLET 2024 – Inondation crue du Rhône**

**Durant deux semaines, de jour comme de nuit, les importantes forces engagées suite au débordement du Rhône ont permis d’accomplir un immense travail, afin de sécuriser les zones touchées par la crue et sauver des vies. Des infrastructures publiques, industrielles et privées ont été sinistrées. À ce jour, de nombreuses familles n’ont pas pu réintégrer leur logement. Certains secteurs et bâtiments font l’objet d’interdiction d’accès pour des raisons de sécurité.**

Tout d’abord, la Ville de Sierre tient à préciser que, heureusement, aucune victime n’est à déplorer. Notamment grâce à des prises de décisions fortes et immédiates. Elle tient cependant à adresser son soutien aux communes valaisannes et suisses qui doivent faire face à des décès tragiques.

### **Ampleur des moyens engagés**

Les interventions d’urgence suite au débordement du Rhône pour la sécurisation du territoire et la protection de la population ont été accomplies grâce à l’engagement des forces vives de l’ensemble de la région et de plusieurs villes suisses. Au plus fort de l’action durant ces deux semaines, 180 secouristes se trouvaient en même temps sur le terrain, aidés des soldats du Bataillon Kata Hi Ber et du Bataillon Génie 6. Sans cette aide solidaire, la catastrophe aurait pu être bien plus grave.

Depuis mercredi, les effectifs se réduisent avec le retrait de la troupe et des différents corps de sapeurs-pompiers venus en renfort ; ce sont les forces habituelles qui prennent en charge la suite. Deux compagnies de la Protection civile (PCi) de Genève ont rejoint Sierre jeudi pour poursuivre l’aide à la population.

Les autorités de la Ville de Sierre remercient celles et ceux qui sont intervenus.

### **Quartier Sous-Géronde fortement impacté – mesure d’interdiction**

Après évaluation de l’état structurel de chaque bâtiment de Sous-Géronde Sud (secteur Route des Falaise), la Ville de Sierre est au regret de devoir ordonner une mesure d’éloignement de la zone en danger et d’interdiction d’accès à certains bâtiments. Seules sont autorisées les visites accompagnées par le personnel de sécurité. Durant ce temps d’urgence, les personnes qui le demandent peuvent être accompagnées par la PCi pour récupérer quelques effets personnels (documents administratifs, valeurs, objets et photos souvenirs).

Malheureusement, des personnes ne pourront plus rentrer chez elles. Certains bâtiments datant du début du XX<sup>e</sup> siècle ayant des fondations faites de briques et mortiers sont fragilisés. D’autres structures ont subi des dommages directs causés par les matériaux et troncs charriés par le Rhône.

## Communiqué de presse

Les propriétaires des bâtiments se voient dans l'obligation de sécuriser l'ensemble de leurs propriétés. Des analyses plus poussées devront être menées. Cela prendra du temps.

Les habitants touchés sont accompagnés autant que faire se peut par les différents services de la Ville et du Centre médico-social régional (CMS). Nous regrettons cette situation, mais elle a pour unique objectif de ne pas mettre en danger les résidents. À l'attention de nos habitants sinistrés, nous tenons à leur affirmer notre entier soutien.

### **Infrastructures publiques et industrielles touchées**

Mise hors service par les intempéries, la station d'épuration n'a plus filtré les eaux usées des communes raccordées et celles-ci se sont déversées directement dans le Rhône. Grâce au travail incessant de ses collaborateurs, appuyés par les pompiers et le personnel de la protection civile, la STEP est aujourd'hui en partie opérationnelle ; les travaux pour sa remise en service continuent. Un contrôle du SEN sera réalisé semaine prochaine.

Le centre horticole des Parcs et Jardins de la Ville de Sierre est quant à lui complètement détruit.

Du côté du site industriel et du Technopôle, les travaux de nettoyage sont toujours en cours. La Ville de Sierre souligne l'importance de voir ces industries majeures pour l'économie de la région reprendre leurs activités.

### **Help Point au « Foyer » / Sous-Géronde 87**

Directement touchées par la catastrophe, plus de 300 personnes des quartiers inondés ont dû quitter leur logement et n'ont pas pu, pour l'heure, le réintégrer. Dans la mesure de ses possibilités, la Ville de Sierre et le Centre médico-social régional ont pu aider les personnes se retrouvant sans solution alternative immédiate à trouver un logement provisoire.

Un « Help Point » a été mis sur pied par la Ville de Sierre pour les personnes des quartiers touchés par les inondations, dans les locaux du Foyer (Route de Sous-Géronde 87) ; il est ouvert tous les jours de 9 heures à 20 heures, sauf le dimanche. Quant à la Hotline, elle a été mise hors service ce vendredi matin, remplacée par l'aide fournie au Help Point.

### **Inquiétude face à la météo du week-end – mesures prises**

Les prévisions météorologiques annoncent des pluies potentiellement importantes en Valais entre samedi et dimanche. La Ville de Sierre reste particulièrement attentive à l'évolution de la situation. Le sol n'a plus aucune possibilité d'absorption des précipitations, la nappe phréatique affleure. L'inquiétude est réelle aussi face à la fatigue des troupes engagées depuis deux semaines, si une nouvelle fois le Rhône devait sortir de son lit. Une mesure provisoire urgente consistant en la pose de plots en béton est en cours.

### **La mesure prioritaire Sierre-Chippis doit être réalisée**

La Ville de Sierre entend également faire part de son fort mécontentement quant à la non-réalisation de la mesure prioritaire Sierre-Chippis.

## Communiqué de presse

Lorsqu'une mesure est considérée comme prioritaire depuis plus de 20 ans (et qu'elle a pour but de sécuriser autant d'habitants, de sites industriels et économiques) n'est pas réalisée, cela démontre non pas un problème de personne ou des choix individuels ; cela relève d'un problème systémique quant à la capacité à prendre des mesures essentielles.

La Ville de Sierre invite l'Etat du Valais à analyser la situation, à effectuer un travail profond d'introspection et à opérer les mesures organisationnelles correctives. Surtout, la Ville de Sierre demande à l'Etat du Valais de réaliser les mesures nécessaires à la sécurisation des biens et personnes dans le secteur Sierre-Chippis dans un court délai. Il en va de son économie et de sa population.

### **Engagement sans faille de la Ville et soutien à notre population**

Enfin, la Ville de Sierre tient à réaffirmer son engagement entier dans l'accompagnement de ces citoyennes et citoyens sinistrés ainsi que son appui au secteur privé.

Pour finir, le Conseil municipal, au nom de ses citoyens, est fier de toutes les femmes et de tous les hommes qui, depuis samedi dernier, se sont engagés sans compter au profit de la collectivité.

En cela, il tient à leur transmettre un franc et sincère MERCI.

### **Contact :**

M. Pierre Berthod, Président de la Ville de Sierre : 027 452 02 02.